L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLÉANS.
DIMANCHE, 9 OCTOBRE 1887.

PETITES ANNONCES.

TROUVER—Une vache de 3 ou 4 ans, au poil foncé est entrée dans ma cour il y a environ quinze jours. Le propriétaire pourra ma la réclamer en payant les frais. C. Jacquot, coin Marigny et St-Antoine. 8 oct—2f

DEMANDES

AVIS—On demande—Un jeune garçon de 15 à 16 ans pour soigner un cheval et servir dans la maison. S'adresser 65 Decatur. 8oct—3f

ON demande—Une femme de couleur raisonnable pour s'occuper d'un enfant de six ans et d'un petit ménage. S'adresser immédiatement au No 94 rue de l'Esplanade, entre Bourbon et Dauphine. 4 oct—

A VENDRE.

A vendre ou à louer—Une ferme pour la culture des légumes (truck farm) avec quarante acres et maison de résidence, à Versailles, paroisse St. Bernard. E. F. Duclaux, 210 rue Gravier, au premier étage. 9 oct—5 dim

A VENDRE—Une laiterie avec six vaches, un cheval, une charrette à lait, des bidons. Prix, deux cent vingt-cinq dollars ($225). S'adresser à Frank Estan, coin St Philippe et Randon. 20 oct—2dim

A VENDRE—Une bonne occasion.—Le fonds de magasin du défunt M. Jos Rault, contenant articles de quincaillerie, serrurerie et armurerie, sera vendu à l'amiable, le 10 octobre, à 10 heures du matin, au No 207 rue Ste Marie, en face du Marché Magasin. 7 oct—3f

A VENDRE—La goélette "Rover" avec son grément, telle qu'elle est mouillée, dans le moment, dans le "Vieux Bassin," près de la rue du Bassin. S'adresser à VINCENTE PRIETO, à bord. 1er oct—8f

A vendre.—Pour cause de départ, un restaurant bien situé et bien achalandé. S'adresser à A. Prados, jr. 21 Passage de la Bourse. 30 sept—2 sem

A VENDRE—Graine de coton (cotton seed hulls) délivrée sur voie de garage de chemins de fer.) E. COURRIBET, Encoignure Magnolia et Joséphine. 2 sept—1m

A LOUER

BON marché ! Grande maison haute, convenable pour une famille nombreuse, 199 rue Villeré. S'adresser 8 rue Bourbon. 9 oct—7f

MAISON à louer—Trois chambres, cuisine et échoppe pour boucherie, rue Galvez, coin Hôpital. S'adresser 26 1/2 Nouveau St Bernard, coin Roman. 8 oct—2f

A LOUER—No 136 rue de Chartres, Magasin avec résidence au dessus, $25. Plusieurs bureaux rue Commune, près Carondelet. S'adresser à H. Gally, 177 rue Commune. 7 oct—1 sem

AVIS DE SUCCESSION.

Succession de Frederick L. Jenks'

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. Division A—No 20 713—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme L. A. Jenks, administratrice de cette succession, ne sera pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
9 oct—9 14 18

F. J. Busch vs Ses Créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 12 155. Division A—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Karl Kuhn, syndic de cette affaire ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
5 oct—5 10 11

Succession de A. J. Gomila

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 15 196—Division F—Attendu que Charles Madueil, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres datives d'exécuteur testamentaire dans la succession de feu A. J. Gomila, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1er oct—1 5 9

Succession de P. P. J. Martin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 21 151—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte et le tableau de distribution présentés par Charles T. Soniat, exécuteur testamentaire de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément aux dits compte et tableau.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
7 oct—7 12 16

Succession de Michael Duffy.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. No. 19 015—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Catherine Devine, exécutrice de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
6 oct—6 11 15

Succession de James Whalen.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 21 69[illegible]—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Margaret Whalen, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
1er oct—1 5 9

Succession de Mme Mary Butler.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 21 953. Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Jacob Alexander, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30sept—30—5 9 oct

AVIS AUX CREANCIERS.

Young G. Lee vs. Ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No. 21 220—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Octave W. Berger, syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
8 oct—8 12 16

W. M. Hayewski vs ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 19 310—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers dans cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Thomas Duffy, shérif civil et syndic dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30 sept—5 9 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriétés améliorées, rue Magasine entre Philip et Première.

Mme Hannah Moore vs Mme Fanny Meyer, veuve et tutrice et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 22 505—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus, je procéderai aux enchères publiques à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville le SAMEDI 5 novembre 1887, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magasin, Philip, Constance et Première et étant composé d'une moitié de trois lots désignés par les numéros un, deux et trois de l'îlet numéro vingt sur un plan fait par F. J. Rothaas, le huitième jour de février 1837 et annexé à un acte passé pardevant William G. Lewis, ancien notaire en cette ville, le vingt-quatrième jour de février 1837. La dite portion de terre mesure trente deux pieds onze pouces de face à la rue Magasin entre Première et Philip, sur une profondeur de cent cinquante huit pieds trois pouces, entre lignes parallèles, étant la moitié des trois lots à la plus près de la rue Philip.

2. Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le district et de ci-dessus décrits, et mesurant quinze pieds, onze pouces et six lignes de face à la rue Magasin sur une profondeur de cent cinquante huit pieds trois pouces et deux lignes entre lignes parallèles. Le tout conformément au diagramme au dessin et date du dix septième jour de juin 1855 dressé par W. T. Thompson, ancien député voyer de la ville et annexé à un acte passé pardevant W. H. Peters, ancien notaire en cette ville le neuvième jour de juin 1855, laquelle propriété est une subdivision de la propriété désignée par le numéro neuf dans l'îlet numéro vingt sur un plan de Pilié, ancien voyer, en date du deuxième jour de mars 1824 et déposé à l'étude de C. Pollock, ancien notaire en cette ville étant la portion sur le côté ouest de la rue Première. Étant la même propriété acquise par Joseph Gunderalheimer de George Smith conformément à un acte passé pardevant Joseph Cohen, ancien notaire, en date du 31 juillet 1869.
Saisie dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5oct—12,19,26—2, 5 nov.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

—

PLUS D'UN DEMI-MILLION

· DISTRIBUÉ.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.
La création de la Compagnie a été ratifiée, par un vote populaire énorme, et reconnue par la présente Constitution de l'Etat adoptée le 2 décembre 1879.
Ses Grands Tirages à Numéro Simple auront lieu tous les mois, **et ses Grands Tirages Semestriels ont lieu tous les six mois (Juin et Décembre).**

—

Nous déclarons, par les présentes que nous présidons à tous les tirages mensuels et semestriels de la Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane, et que nous dirigeons et contrôlons en personne ces tirages qui, nous en donnons l'assurance, ont lieu avec la plus grande honnêteté, à plus grande loyauté et la plus parfaite bonne foi vis à vis de toutes les parties. Nous autorisons la Compagnie à se servir, dans ses annonces, de ce certificat, auquel nous joignons le fac simile de nos signatures.

[signatures]

COMMISSAIRES.

—

Grand Tirage à Numéro Simple,

—A—

L'ACADÉMIE DE MUSIQUE,

NOUVELLE-ORLEANS,

MARDI, 11 OCT. 1887.

—

GROS LOT:

$150,000

—

AVIS.—Billets $10 seulement

DEMI-BILLET $5, CINQUIEME DE BILLET $2, DIXIEME DE BILLET $1.

LISTE DES LOTS:

1 Gros lot de $150,000..		$150,000
1 ... de	50,000..	50,000
1 Lot de....	20,000..	20,000
2 Lots de...	10,000..	20,000
4 Lots de...	5,000..	20,000
20 Lots de...	1,000..	20,000
50 Lots de...	500..	25,000
100 Lots de...	300..	30,000
200 Lots de...	200..	40,000
500 Lots de...	100..	50,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 Lots d'approximation..	$300..	$30,000
100 ...	200..	20,000
100 ...	100..	10,000
1000 ...	50..	50,000

3,179 Lots s'élevant à..........$535,000

☞ Pour les CLUBS ou toute autre information s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la *Signature lisible*. On s'assurera un service plus rapide de la Poste en envoyant une enveloppe portant votre adresse en plein.
Remises par Postal Notes, Express Money Order, ou change de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). Adresser à

M. A. DAUPHIN,

Nouvelle-Orléans, Lne.

—

Adresser vos lettres enregistrées à
la New Orleans National Bank, New Orleans, La.

—

RAPPELEZ VOUS que la présence des généraux Beauregard et Early, qui sont chargés des tirages, est une garantie de la parfaite loyauté qui préside à la distribution des lots. Les chances sont égales pour tous. Personne ne saurait prévoir le numéro qui tirera un lot.
RAPPELEZ-VOUS que le paiement de tous les lots est GARANTI PAR QUATRE BANQUES NATIONALES DE LA NOUVELLE-ORLÉANS et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les droits, inscrits dans une charte, sont reconnus par les tribunaux les plus élevés. Défiez-vous des contrefaçons et des plans anonymes.

VENTES A L'ENCAN.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage en bois et atelier de charpentier attenant à la bâtisse.

Un grand terrain ayant près de 32 pieds sur 255 sur lequel sont plantés des raisins et autres belles variétés de fruits.

No 775 rue des Remparts, entre Louisa et Clouet.

Succession de Michael Flicker,

No. 22,118—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—GEO. G. FRIEDRICHS, encanteur.—Bureau, No 10 rue Carondelet—SAMEDI, 12 novembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 72 rue St-Charles, il sera vendu à l'encan, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile, pour la paroisse d'Orléans, division C, daté le 4me jour d'octobre 1887 et rendu dans la succession ci-dessus mentionnée, la propriété décrite ci-après, à savoir :

Un lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tout ce qui y appartient, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, St-Claude, Louisa et Clouet, mesurant en mesure américaine, 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue des Remparts, sur 255 pieds 8 pouces de profondeur entre lignes parallèles—étant la moitié d'un lot de terre désigné par le No neuf et qui se trouve le plus rapproché de la rue Louisa, d'après un plan dressé par H. Moelhauser, architecte, daté le 31 décembre 1841 et déposé comme plan No 1, livre des plans No 3 au bureau de A. Ducatel, notaire.
Les améliorations sont désignées par le No 775 rue des Remparts et comprennent un cottage en bois à un étage, ayant un atelier de charpentier attenant à la maison. Grande cour avec beaucoup d'ombrage, avec une grande variété d'arbres fruitiers, oranges, figues, raisins, etc.
Conditions—Comptant, dont dix pour cent requis au moment de l'adjudication pour lier la vente. L'acquéreur assumera les taxes dues et exigibles en 1887 au dessus du prix d'adjudication.
Acte de vente pardevant A. J. Lewis, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
6 oct—6,15,22,29—nov 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael Flicker

No 22,118—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

Vente d'effets mobiliers,

Meubles de maison, outils et matériaux pour constructeurs et charpentiers, portes, etc.

PAR C. E. GIRARDEY & CO.—G. G. FRIEDRICHS, Encanteur—Bureau No. 10 rue Carondelet— LUNDI, 17 octobre 1887, à 11 heures a. m. au local No 775 rue des Remparts entre les rues Louisa et Clouet, il sera vendu à l'encan en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté le 4 octobre 1887 et rendu dans la succession ci dessus mentionnée.
Tous les effets mobiliers comprenant meubles de maison, outils pour charpentiers, matériaux pour constructeurs, etc. d'après un inventaire enregistré.
Conditions—Comptant avant livraison.
5 oct—5 6 8 9 15 16 17

ANNONCE JUDICIAIRE.

W. S. Benedict vs Keenan & Slawson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 21,872—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 15 octobre 1887, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Dix certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances qui y appartiennent en quelque sorte, situés dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Thomas, Tchoupitoulas, Ste Thérèse et St Rosalie, désignés par les numéros deux, trois, quatre, cinq, six, onze, douze, treize, quatorze, quinze et seize, sur un plan dressé par G. T. Dunbar, voyer, le 31 janvier 1845 et déposé pour référence en l'étude de William Christy, alors notaire en cette ville; les dits lots numéros deux, trois, quatre et cinq mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur de cent soixante-quatre pieds onze pouces et deux lignes, et le lot numéro six mesure trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur vingt-neuf pieds six pouces de largeur dans le fond et cent soixante quatre pieds onze pouces et deux lignes de profondeur, et tous les dits lots sont bornés dans le fond par une allée de vingt pieds de largeur en usage commun avec les autres lots qui bordent la dite allée, et les susdits lots numéros douze à seize inclusivement se touchent et mesurent chacun vingt-sept pieds de face à la rue St Thomas sur une profondeur de cent quarante-quatre pieds onze pouces et deux lignes entre lignes parallèles, faisant face dans le fond à une allée de vingt pieds de largeur en usage commun avec les autres lots qui bordent la dite allée.
Étant la même propriété acquise par les défendeurs dans cette affaire de John Cuggy et Michael McDonald et de la succession de Bernard Finnan par plusieurs actes passés pardevant John F. Coffey, Andrew Hero Jr. et Omer J. Villeré, notaires en cette ville, respectivement, en dates du quatorzième jour de juillet 1875, et le premier jour de mai et le quatorzième et le ——— jours de juin 1881.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
13 sept—13,20,27—oct 4,11,15

Avis aux Créanciers.

Département du Trésor.

Bureau du Contrôleur de la Circulation (Comptroller of the Currency).

Washington, D. C., 9 juin 1887.

AVIS.

Aux créanciers de la "New Orleans National Banking Association of New Orleans, La.", insolvable.

Un dividende de 2 pour cent, faisant en tout 62 pour cent, a été déclaré en faveur des créanciers de cette association, le 9 juin 1885. La seule valeur qui restait alors et dont on pouvait attendre un dividende futur, consistait en une réclamation contre E. D. LeBreton, fondé de pouvoirs assigné de N. S. Williams, pour $50,606 85. Une action en recouvrement a été instituée à la Cour de [illegible], et le tribunal s'est prononcé contre l'association. Appel avait été interjeté à la Cour Suprême des Etats-Unis, le jugement de la cour inférieure a été maintenu. Il ne sera donc pas payé de nouveau dividende aux créanciers de l'Association dont les affaires vont maintenant être liquidées finalement.
Les créanciers dont les noms suivent n'ont pas reçu tous les dividendes relevant de leurs réclamations et devront se mettre en rapport directement avec ce bureau.

W. L. TRENHOLM
Contrôleur de la circulation.
(Comptroller of the Currency.)

M. Aronstein,	A. M. Agelasta,
F. Alpuente,	A. Alciator,
Joseph Batt,	Joseph Brugers,
A. Bayhi & Co.,	Dr. I Bordes,
W. R. Bell,	W. R. Bell, adm.nist'r,
B. Benjamin & Co.,	A. Bedault & Co.,
Louis Balleo,	Bercier & De Smet,
L. Bebolet,	F. Bebten,
J. Branden,	F. Breson,
J. F. Bartholomy,	Louis Bouen,
Bornio & Bro.,	R. Beltran,
C. Barbo,	B. E. Barindo,
J. A. Blaffer & Co.,	W. Alexandre Bosse,
Jean Ballerene,	J. A. Borduzat,
Samuel Bandera,	Comagere & Lambert,
James D. Coleman,	F. Calloway, agent,
Amadie Couturie,	P. Caro,
Lucy Curtis,	François Carrere,
Creole Fire Co. No. 9,	Cassidy & Miller
P. Casse agent,	P. Casse,
Eugene Coulon,	N. Connell,
J. Cassard,	L. Charoet,
J. H. Chapot,	Herman Curtius,
Louis Chaplain,	John Crickard,
Etienne Dubois,	Dubois & Lamaniere,
Mme Louis De Gsalla,	P. Duchenne,
T. B. Dunbar,	A. Delamotte,
P. Dejan,	J. C. Denis,
Arthur Denis,	De Sulzer Hart & Co.,
Dominique Doux,	George Degan,
O. Drouet,	G. M. Doll,
A. Dumestre,	M. T. Ducros,
Davallier & Co.,	A. De Sainte Gême,
S. Escoffier,	Manuel Elliott,
Percival Forgey,	Florian Flange,
F. B. Fleitas,	Foley, Conger & Co.,
J. A. Fernandez,	A. Fusich,
Fritz & Branden,	Charles Fitz,
J. B. Frank,	M. Fallex,
Gustave Furate,	E. C. Femour,
Feiber & Gonsenheim,	G. R. Finalay,
Mme Gust. Fontnade,	Joseph Guengheimer,
Joseph Gatzinger,	Generelly & Aliex,
T. Generelly,	A. Grouchy,
Isadore Geraud,	Fred Good,
Goldenbow & Kelly,	Mme Arecio Guivand,
G. H. Gardner & Co.,	Howard Gorman,
S. Guinault,	J. Garidel,
E. J. Hamilton,	Herman & Vignes,
J. M. Homans & Co.,	George How, M. D.,
Mme Anna Hill,	B. Herreo,
C. C. Holtz,	Mme Henry Hébert,
Marx Israel,	Imcau Aycock & Co,
Johnson & Manson,	O. B. Johnson,
Jeanneaud & Co,	J. M. Justiniani,
B. Jahrens,	F. Jaufroid,
Harriet Johnson,	Emile Kern,
C. W. Kullender,	Kendig & Co,
Dr E. Kunnemann,	Anatole Léaumont,
Joseph Larrieu,	B. Laplace,
M. Lamazou,	X. Lavaisson,
C. L'Hote & Co,	La Equit. Life Ins. Co.
Edward Lischy,	Lang & Bernheimer,
Labouisse & Doble,	Mme J. B. Leprete, Suc.
T. Lafon,	La Ice Manufact. Co.
G. A. Lanaux,	Peter Lamis,
A. Monteuse & Co,	Charles Manson,
A. J. Montein,	J. Mandin,
M. Mann,	E. Musgrove, agent,
P. Macon,	C. M. Mangin,
J. G. Monrose, curator,	Maignan & Laborde,
Chas Massien, Succ. de	J. Manaud,
Philip McCabe,	T. Moreau,
Lucien Mallo,	Orville Marigny,
A. May,	V. Maignan,
Dr A. Mercier,	H. Marks,
Michael Meilleur,	Bereillo Nivette,
Norton & Bell,	Frank Oberhauser,
A. Olivier & Co,	H. D. Ogden exécuteur
S. Pablo,	S. P. Parmly, agent,
Mme Anna Perigne,	Pritchard & Beckham,
A. Petit,	Perkins, Swenson & Co,
H. Pelarre,	S. B. Packark,
A. Pallacio,	B. Piffet,
P. Pons,	Planters Cotton Press
A. Quimfe Fils,	E. Rabasse,
E. Roger & Co,	J. Reviere,
J. Straus,	Mme Anna Saron,
J. E. Sarrazin,	William Sweete,
G. Schmidt, Strauss,	Southern Ramie Culture Assn.
B. Smith,	Swarbacker & Dryer,
M. Scot,	H. F. Sturcken,
Smith & Ge,	Schneider & Zuberbier,
F. Sancho,	J. Siegfriend & Co.
D. H. Symart,	S. Szabary,
J. B. Saolari Schuller,	J. J. Stewart, trésorier,
David Stewdt,	F. Soublet,
Mme M. E.	C. B. Singleton,
F. F. Schmieodore,	Alfred Shaw,
H. N. Soria,	F. Tamaseuth fils,
Nicholas Th	E. A. Terrebonne,
A. Tesson,	S. M. Todd & Co
Samuel M. Todd,	E. A. Tyler,
W. Van Benthuysen,	M. A. Vogel,
E. Vorster,	Jas A. Vignaud,
Philip Vellette,	François Voirin,
Phine Wagner,	Adolp Watz,
Wm. Whan, Suc. de	L. A. Wiltz,
Wilkerson & Moseby,	James Wilson,
B. Wagener,	R. B. White.
E. L. Zell & Co.	M. A. Younts & Co.

14 juin—15 4,21,28—juillet

VENTES A L'ENCAN

PAR JAS P. GUINAULT.

45 magnifiques vaches laitières.

PAR JAS. P. GUINAULT, Encanteur—Bureau : Bienville et Passage de la Bourse.—JEUDI, 13 octobre 1887, il sera vendu, à 11 heures du matin, sans aucune réserve, aux Casernes des Etats-Unis, entrée par l'encoignure des rues Delery et Royale, chez Lange—
45 magnifiques vaches laitières de race Brama et Durham ; 35 avec de jeunes veaux et les autres sur le point de vêler.
Conditions—Au-dessous de $50 comptant, de $50 et au-dessus, six mois de crédit en billets endossés sur place à la satisfaction du vendeur.
8oct—

Propriété sur la rue Jackson.

Succession de Lorenzia Richard, née Dugas, femme décédée de Joseph O Richard.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—No 21.961.

PAR JAS P. GUINAULT, Encanteur.—Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.—SAMEDI, 15 octobre 1887, il sera vendu à midi, à la Bourse des Encanteurs, rue St-Charles, Nos 72 et 74, entre la rue Gravier et le Commercial Place, en vertu d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans en date du 13 septembre 1887, la propriété suivante, savoir :

Un lot de terre, ensemble les bâtisses et améliorations qui en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Joséphine, Fulton et Rousseau, lequel lot de terre mesure 15 pieds 8 pouces 6 lignes de face à la rue Jackson, sur une profondeur de 191 pieds 10 pouces. Le tout conformément à un plan qui sera exhibé à la Bourse.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, et la balance à un crédit d'un an en billet portant hypothèque et 8 pour cent d'intérêt par an de date et toutes les clauses pénales d'usage.
Acte de vente par O. Drouet, notaire.
14 sept—14,17,24—oct 1,8,15.

PAR B. ONORATO.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix améliorée dans le deuxième district.

Succession de Mme Anna Maria Adélaïde Rohders.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Division A—No 21,968.

A l'encan à des conditions faciles.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No. 18 rue Bourbon—SAMEDI, 5 novembre 1887, à midi, à la Bourse d'Encan des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St. Charles entre Gravier et l'allée Commercial, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la dite cour, Division C, siégeant en place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la dite Cour. Division A, maintenant absent en congé, en date du 29 septembre 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes etc., qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 48 qui est borné par les rues Douane, Claiborne, Bienville et Derbigny, mesurant 25 pieds de face à la rue Bienville, sur une profondeur de 108 pieds. le dit lot est désigné par le No. 11 sur un plan de J. Pilié, voyer, en date du 1er mai 1840, déposé à l'étude de D. B. McCay ancien notaire en cette ville.
2° Deux certains lots de terre ensemble avec les bâtisses, améliorations et dépendances qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bienville, Miro, Galvez et Douane, désignés par les Nos. 8 et 9 dans l'îlet No. 277 et mesurant chacun 28 pieds 6 pouces de face à la rue Bienville sur une profondeur de 108 pieds, le lot 9 formant l'encoignure des rues Bienville et Miro.
3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, avantages, servitudes et dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 159, qui est borné par les rues Marais, Villeré, Bienville et Douane, le dit lot est désigné par le No 4 et mesure 34 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue Marais sur une profondeur de 60 pieds.
Conditions—Un tiers ou plus comptant au gré des acquéreurs, le reste à un et deux ans au gré des acquéreurs, la partie à crédit sera portera intérêt à raison de 8 pour cent par an, avec hypothèque spéciale et privilèges et lien de vendeur sur la propriété vendue. Les actes de vente contiendront toutes les clauses usuelles de garantie de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour collecter la collection, et les améliorations seront assurées et la police transférée.
Les acquéreurs assumeront en sus du prix de leurs adjudications les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
Actes de vente pardevant W. O. Hart, notaire, aux frais des acquéreurs.
2 oct—2,8,15,22,27—nov. 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de valeur dans le Premier District.

Succession de George Coats.

Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.—Division C—No 6 912.

PAR B. ONORATO, encanteur—Bureau No 18 rue Bourbon—SAMEDI 5 novembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et le Commercial Alley, en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la dite Cour, en date du 6 septembre 1887, je procéderai à la vente de la propriété ci après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet numéro 19 borné par les rues Liberté, Howard, Terpsichore et Félicité, désigné par le No 5 sur un plan dressé par C. A. Hedin, voyer, et mesurant conformément au dit plan 32 pieds de face à la rue Liberté, sur une profondeur de 125 pieds, entre lignes parallèles.
Conditions—Un tiers ou plus comptant, le reste à un et deux ans de crédit avec billets d'acquéreur portant intérêt à raison de 8 pour cent à partir du jour de la vente jusqu'au paiement final, et garanti par hypothèque spéciale privilège et lien de vendeur. L'acte portera toutes les clauses usuelles de garanties de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de poursuite judiciaire pour en forcer la collection. Les améliorations devront être assurées et la police transférée. Acte de vente pardevant Geo. Grey, notaire, aux frais des acquéreurs. Les acquéreurs paieront, en sus du prix de leur adjudication, les taxes dues et exigibles en 1887. Un dépôt de 10 pour cent sera requis sur les lieux pour lier la vente.
1er oct—1,8 15,22,29—nov 5

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Barbara Glaser, veuve de Adolph Nikoll vs ses créanciers

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. No 20,867—En vertu d'un ordre de vente, daté du 22 septembre 1887, à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 5 novembre 1887, à midi de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1° Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Premier District, dans l'îlet No 282, borné par les rues Remparts, Dryades, Euterpe et Terpsichore, désigné par le No 15 sur un plan de J. H. Pilié, voyer, en date du 20 juillet 1840, déposé en l'étude de A. Mazureau, notaire, et mesurant, au pied américain, trente deux pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de quatre-vingt quatre pieds et borné dans le fond par le reste du numéro quinze.
2° Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses, etc., situé dans le Premier District, dans l'îlet No 323, borné par les rues Franklin, Liberty, Erato et Thalia, désigné par le numéro sept sur un plan de J. H. Pilié, voyer, annexé à un acte pardevant T. L. McCay, notaire, le 20 mars 1841, et mesurant, au pied américain, trente-deux pieds de face à la rue Franklin sur une profondeur de cent vingt cinq pieds, entre lignes parallèles.
Conditions—L'acquéreur paiera comptant tous les frais de la vente, commissions, avis, ainsi que les taxes de 1887 s'élevant à environ cent trente six dollars et 24 sous, le reste s'il y en a comptant.
Cette vente se fait sujette à toutes les hypothèques et obligations pesant sur lesdites propriétés ; et l'acquéreur en prenant les titres avec les hypothèques et obligations en sus du prix d'adjudication.
Lesdites hypothèques et obligations sont les suivantes :
Registre 155, folio 781 } L'hypothèque générale
Inscrite, 27 Fév 1885 } résultant d'une confirmation de la dite veuve Adolphe Nikoll comme tutrice naturelle de ses dits six enfants mineurs pour $3431.83 et intérêt, etc.
Registre 155, folio 787 } L'hypothèque générale
Inscrite, 1 avril 1885 } résultant d'un jugement d'adjudication rendu le 30 mars 1885 et ci-dessus décrite de Trois mille onze piastres et 33 sous, et intérêt etc., etc.
Book 328, folio 464 } L'hypothèque accordée
Inscrite, 24 Fév 1887 } par la veuve Ad. Nikoll en faveur de Thomas Glaser, de
Quatre cents dollars avec intérêt par acte pardevant M. T. Ducros, notaire, le 23 février 1887 et pesant sur les deux propriétés.
Registre 326, folio 67 } Le lien et l'hypothèque
Inscrite, 9 nov. 1885 } du vendeur garantis par la veuve Ad. Nikoll en faveur de la succession de Chas. Prager, acte pardevant J. D. Taylor, notaire, le 4 novembre 1885, de mille dollars étant le reste dû et l'intérêt portant sur la propriété décrite en second lieu.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
5oct—5 7 12 19 26—nov 2 5

Crescent Insurance Company.

67 et 69, rue du Camp,

NOUVELLE-ORLEANS.

Organisée comme compagnie mutuelle en 1849—Réorganisée comme compagnie d'actionnaires en 1880.

CAPITAL EN ARGENT...$400,000

A payé pour des pertes plus de NEUF MILLIONS de piastres depuis 1849.

Polices d'assurances annuelles et à échéances fixées de gré à gré, remises contre des risques d'incendie.

W. R. LYMAN..................Président
J. H. OGLESBY..............Vice-Président
CHAS. E. RICE...............Secrétaire

Directeurs:

Joseph Bowling,	Chas M. Whitney,
Geo. W. Sentell,	J. H. Oglesby,
J. Marinoni,	W. R. Lyman,
L. J. Reiss,	Charles H. Dolsen,
Lucien Delery,	S. C. Coulon,
R. F. W. Bachman,	Charles Newman
Joseph Kuhn,	M. Gillis,
James T. Rodd,	Chas. E. Rice,
	D. R. Calder.

Voyez nos agents dans la Louisiane, le Texas, le Mississippi et l'Arkansas

---

VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Placements d'argent de choix et rémunérateurs, aux conditions les plus libérales d'un tiers ou plus comptant,

Dans les Premier, Quatrième et Sixième Districts.

Emplacements convenables pour églises, écoles, marchés ou stations de chemins de fer.

Le cottage de résidence double, Nos. 323 et 323 1/2 rue Jackson.

Le cottage de résidence double, Nos. 325 et 325 1/2 rue Jackson.

Le cottage double de choix, propre à bâtir, coin des rues Carondelet et Toledano.

Le cottage double de choix, convenable pour le commerce, coin de la rue Tchoupitoulas et de l'avenue de la Louisiane.

Le joli cottage double au coin des rues Chippewa et Philip.

Le joli cottage de résidence simple, No. 312 rue Chippewa.

Le cottage de résidence double, Nos. 434 et 434 1/2 rue Annunciation.

La maison de résidence en brique double, à deux étages, Nos. 95 et 97 rue Jackson.

Les deux maisons de résidence avec magasins, Nos. 252 et 254 rue des Remparts, près Bassin. (Un excellent emplacement pour le commerce).

L'élégant cottage de résidence, en bois, No. 40 rue Liberté.

Actions de Compagnie d'assurance de choix.

A l'encan.

Succession de Mme B. E. Dumestre.

Cour Civile de District, paroisse d'Orleans, dossier No. 21,799.

PAR MATHER & HOMES—Warren Homes, encanteur, bureau, 9 rue Carondelet.—SAMEDI, 5 novembre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, en vertu d'un ordre de l'Hon. Albert Voorhies, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division E, daté du 27 septembre 1887, Dossier No. 21,799 dans l'affaire de la succession de Mme B. E. Dumestre, à l'encan, il sera vendu :

1° Trois terrains de valeur, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Premier District de cette ville, borné par les rues Gasquet (ci-devant Jackson), Liberté (ci-devant Treme), Commune et Marais, désignés par les Nos Quatre, Cinq et Six et une partie du terrain neuf. Les dits trois terrains mesurent ensemble 72 pieds de façade rue Liberté, sur une profondeur de 127 pieds dix pouces et cinq lignes.
Les améliorations comprennent un grand cottage élevé de terre avec corridor au centre et portant le No 40 de la rue Liberté.
2° Deux terrains de valeur avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Philip, Sotaparu, Chippewa et St Thomas, désignés par les lettres A et B. Le premier de ces terrains A mesure 31 pieds 7 pouces 1 ligne de façade rue Chippewa, sur 120 pieds de profondeur et de façade rue Philip et forme le coin des rues Philip et Chippewa.
Les améliorations consistent en un cottage double portant les Nos 310 et 310 1/2 rue Chippewa.
Le second terrain B est contigu au premier et mesure 24 pieds 8 pouces plus ou moins de façade rue Chippewa sur 120 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.
Les améliorations consistent en un cottage de résidence portant le No 312 rue Chippewa.
3° Une portion de valeur d'un terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le [illegible] district de cette ville, carré d'îlet borné par les rues Jackson, Chippewa, Joséphine et Annunciation, désigné par la lettre A. Le dit terrain ou partie de terrain forme le coin des rues Jackson et Chippewa et mesure au pied américain 60 pieds 11 pouces et 2 lignes de façade rue Jackson sur une profondeur entre lignes parallèles de 52 pieds 6 pouces de façade rue Chippewa. Le dit terrain ou partie de terrain est un morceau du terrain primitivement désigné par le No 1 du carré No 10, d'un plan de la banlieue Lafayette déposé en l'étude de Cathole Pollock, ancien notaire de cette ville. Les améliorations comprennent une maison en briques à deux étages avec résidence portant les Nos 95 et 97 rue Jackson.
4° Un morceau de terre de valeur avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situés dans le 4e district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Annunciation, Philip et Chippewa, mesurant au pied français 50 pieds de face à la rue Annunciation sur 150 pieds 10 pouces 4 lignes de profondeur du plan ou moins, et au pied américain 31 pieds 11 pouces 7 lignes de face à la rue Chippewa sur une profondeur de 170 pieds 3 pouces 5 lignes. Le dit morceau de terre est la moitié du lot primitif désigné par le No 8 sur un plan dressé par Joseph Pilié, voyer, le 2 mars 1824 déposé en l'étude de Cathole Pollock, ancien notaire de cette ville.
Les améliorations consistent en un cottage en bois à double corps de logis désigné par les Nos 434 et 434 1/2 rue de l'Annonciation.
5° Un lot de terre de valeur avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situé dans le 4me district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Jackson, Dryades, Joséphine et Baronne, désigné par le No 21 le dit lot mesurant 32 pieds 8 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur entre lignes parallèles de 102 pieds 7 pouces 4 lignes.
Les améliorations consistent en un cottage de résidence à double corps de logis Nos. 323 et 323 1/2 rue Jackson.
6° Un lot de terre de valeur avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et dans le même îlet que le précédent désigné par le No. 22. Le dit lot mesure 31 pieds 3 pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur, entre lignes parallèles de 102 pieds 7 pouces 4 lignes.
Les améliorations consistent en un cottage à double corps de logis désigné par les Nos 325 et 325 1/2 rue Jackson.
7° Un lot de terre de valeur avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Toledano, Carondelet, Baronne et Louisiana avenue, formant le coin des rues Carondelet et Toledano, mesurant 60 pieds plus ou moins de face à la rue Toledano sur 121 pieds de profondeur et de face à la rue Carondelet.
Les améliorations comprennent un cottage double et d'autres édifices servant de magasin etc.
8° Quatre lots de terre de valeur avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Tchoupitoulas, Chippewa et Toledano désignés par les Nos 1, 2 3 et 4. Les dits lots se touchent et mesurent :
Le lot No 1 33 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas 32 pieds de profondeur dans le fond sur une profondeur et façade sur Louisiana avenue de 87 pieds 1 pouce et 95 pieds 8 pouces 6 lignes sur l'autre ligne qui le sépare du lot No 2.
Le lot No 2 mesure 33 pieds 1 pouce sur la rue Tchoupitoulas 32 pieds dans le fond sur une profondeur de 95 pieds 8 pouces 6 lignes sur la ligne latérale qui le sépare du lot No 1, et 104 pieds 0 pouces sur l'autre ligne qui le sépare du lot No 3.
Le lot No 3 mesure 35 pieds 1 pouce de face à la rue Tchoupitoulas, 32 pieds dans le fond sur une profondeur de 104 pieds 3 pouces sur la ligne qui la divise du lot No 2 et 112 pieds 8 pouces sur l'autre côté le plus près de la rue Toledano.
Le lot No 1 forme l'encoignure de l'avenue de la Louisiane et la rue Tchoupitoulas. Les améliorations comprennent plusieurs petites bâtisses.
9° Le lot No 4 touche aux lots Nos 1, 2 et 3 dans le fond et mesure 31 pieds de face à l'avenue de la Louisiane sur une profondeur de 96 pieds et [illegible] lignes parallèles.
Les améliorations comprennent une résidence cottage double corps de logis.
Les lots ci-dessus décrits sont subdivisés des lots orig. aux Nos 1, 2 et 3 du dit îlet.
10° Deux lots de valeur, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Remparts, Julie, Girod et Bassin, désignés comme lots A et B, les dits lots se touchent et mesurent comme suit, à savoir : Le lot A mesure 39 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes. Le lot B mesure 36 pieds de face à la rue Remparts sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces et 5 lignes, le tout plus ou moins, conformément à un récent plan fait par Chas. Williams, voyer, en date du 3 octobre 1887, étant subdivisés des lots originaux Nos 1, 2 et 3 du dit îlet.
Les améliorations comprennent un magasin et résidence en bois à deux étages sur le lot A, désigné par le No 254 rue des Remparts, et un magasin en bois sur le lot B, désigné par le No 252 rue des Remparts.
Les mesures sont d'après des plans récents de Williams & Patton, voyers, en date d'octobre 1887, et sont toutes plus ou moins au pied américain.

ACTIONS

Trois actions du fonds capital de l'Association d'assurances de la Nouvelle Orléans.
Deux actions du fonds capital de la Compagnie d'assurances de la Nouvelle Orléans.
Conditions—Pour les actions, comptant. Pour les immeubles, un tiers ou plus comptant, le reste s'il y a, à crédit de un et deux ans, avec intérêt de 8 0/0 et toutes les clauses usuelles de sécurité. 10 0/0 comptant seront exigés sur les lieux de l'adjudication pour assurer la vente.
Les actes de vente pardevant Joseph D. Taylor, notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 oct—2 8 15 22 29—5 nov

Succession de Mme Magdelina Wolfram.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No. 21,679—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont) pour lesquelles le compte final présenté par Godfred Gaisser, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
W. J. McGEEHAN, Greffier.
30sept—30—5,9oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de cigares, Cognac, whiskey, gin, Pendules, etc,

James L. Winter vs Mme Fannie Lehman, Lehman & Frois et Lehman & Frois, agents.

PREMIÈRE COUR DE CITÉ de la Nouvelle-Orléans—No 13,216—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MARDI, 11 octobre 1887, à 10:30 heures a. m. de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres—
Un très grand lot de cigares fins de différentes marques, plusieurs barils de cognacs, whiskey, gin de bonne qualité, plusieurs boîtes de whiskey-quinine, aussi, pendules, vitrines, miroirs et une variété d'autres articles, etc.
Conformément à un inventaire à mon bureau.
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.
THOMAS DUFFY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
30 sept—30—oct—4,8,11

VENTES A L'ENCAN.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriétés dans le Deuxième et le Troisième districts.

Succession de Charles Stiegler et sa femme.

Nos. 87 et 89 Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti, une bâtisse en briques à un étage.

Coin St-Philippe et Derbigny.—Une résidence et magasin en bois à deux étages.

No. 447 rue Dumaine.—Une résidence pour famille à deux étages avec façade en briques.

No. 276 rue St-Philippe entre les rues Miro et Tonti.—Une résidence en bois pour famille, à un étage.

No. 503 rue Ste-Anne entre Dorgenois et Rocheblave.—Une résidence double, en bois, à un étage et attic et dépendances.

Nos. 145, 147 et 149 rue Prieur entre Ste-Anne et Dumaine.—Un joli double corps de logis en bois avec terrains profonds.

Nos. 345 et 345 1/2 rue Bourgogne, entre Kerlerec et St-Antoine, une maison double en bois à un étage.

No. 73 rue Columbus, entre Marais et Villeré, une bâtisse à un étage.

No. 80 rue Levée ou Peter coin Mandeville.—Un magasin en briques à trois étages, occupée comme résidence et buvette, dépendances en briques.

Nos. 81, 82, 83 et 84 rue Levée ou Peter, magasins en briques à trois étages.—Des bâtisses en briques et en bois au fond.

Coin Dauphine et Washington—Bâtisse simple et attic à deux étages.

No. 49 rue Washington.—Un cottage neuf à un étage.

Une action dans le fonds-capital du Produce Exchange.

Dix-sept actions de la Compagnie de l'Assurance du Peuple.

Vingt-cinq actions du fonds-capital de la Compagnie d'Assurance Pelican.

Vingt actions du fonds-capital de la Compagnie Mutual Loan & Building.

Dix actions du Firemen's Building Association.

PAR BRIGNONI & BLAKELEY—Albert Brignoni, encanteur, Bureau, 38 et 40 rue Royale—le SAMEDI, 5 Novembre 1887, à midi—

Successions de Charles Stiegler et de Amelia Stiegler, née Rippe.

Nos 21,787 et 19,509.—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Il sera vendu, à la Bourse des Encanteurs, rue St Charles Nos 72 et 74, entre Gravier et Passage Commercial, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformément à deux ordres, un rendu et signé le 16 septembre 1887, par l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District Division C, pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire de la succession de feu Charles Stiegler No 21 787 du Dossier de la dite cour—et l'autre rendu et signé le 28eme jour de septembre 1887 par l'Hon F. A. Monroe, juge de la dite Cour siégeant à la place de l'Hon H. N. Ogden, juge de la Cour Civile de District Division D, actuellement absent sur un congé dans l'affaire de la succession de Mme Amelia Stiegler née Rippe, femme décédée du dit Charles Stiegler, No 19,509 du Dossier de la dite Cour—
La propriété décrite ci-après et sur les conditions suivantes à savoir :
Dix terrains situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par le Passage de la Bourse, les rues Conti, Bienville et Royale, désignés par les Nos. 9 et 10. Les dits lots sont adjacents l'un à l'autre et mesurent conjointement: le No 9, 16 pieds 9 pouces de face au Passage de la Bourse sur une profondeur de 23 pieds 6 pouces et 7 lignes du côté de la ligne qui le sépare du No 10 et 21 pieds 6 pouces et 5 lignes sur l'autre côté et le lot No 10 mesure 16 pieds de face au Passage de la Bourse sur une profondeur de 24 pieds 3 pouces et 7 lignes du côté de la ligne qui le divise du No. 9, et 24 pieds 6 pouces et 7 lignes sur l'autre côté, ensemble avec toutes les bâtisses qui s'y trouvent.
Les améliorations comprennent une bâtisse en briques à un étage avec de grandes chambres (stores) [illegible], etc. La bâtisse est convenable pour bureau, café ou autre objet et est connue par les Nos 87 et 89 Passage de la Bourse.
2° Un terrain avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le 2me district de cette ville, dans l'îlet No 220, borné par les rues St Philippe, Derbigny, Roman et Dumaine, désigné par la lettre "A" d'après une esquisse dressée par A. De Armas, arpenteur, au mois d'avril 1881 qui se trouve annexée à un acte passé pardevant E. Grima, notaire, le 28 mai 1881, acquis par le défunt Stiegler, au coin des rues St Philippe et Derbigny, et mesure 20 pieds de face à la rue St Philippe sur 56 pieds 6 pouces de profondeur et de face à la rue Derbigny. Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à deux étages avec toit en ardoises qui est connue comme magasin et résidence, galerie, environ 5 chambres, cabinet, lavoir, lieux d'aisance, citerne, etc. et connu par le numéro municipal ——— rue St Philippe et Derbigny.
3° Un lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Dumaine St Philippe Tonti et Rocheblave, mesurant 22 pieds 1 pouce 8 lignes de face à la rue Dumaine, 87 pieds 4 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne la plus rapprochée de la rue Tonti 87 pieds 5 pouces 1 1/2 lignes de profondeur sur la ligne plus rapprochée de la rue Rocheblave et 37 pieds 10 pouces 7 lignes de largeur dans le fond du terrain. Ce lot ou partie du lot de terre est composé du lot No 11 et de la moitié adjacente du lot No 12, sur le plan dressé par J. A. Pilie, arpenteur, le 25 mai 1848.
Les améliorations consistent en une maison en bois [illegible] étages avec façade en briques et toit en ardoises. Il y a un vestibule d'entrée, deux grands salons, une quatre chambres à coucher, cabinet, pallier, office, cuisine, balcon sur la façade et sur le côté, cour pavée, lieux d'aisance, citerne, etc. Le lot est désigné par le numéro municipal 437, rue Dumaine.
4° Un lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le 2e district de cette ville dans l'îlet No 291 borné par les rues St Philippe, Tonti, Dumaine et Miro, désigné par le No 3 sur un plan joint à l'acte de vente de feu Charles Stiegler. Le dit lot mesure 32 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 100 pieds entre lignes parallèles ensemble avec la portion de terre qui en fait partie, savoir :
1° Une portion de terre dans le 2e district de cette ville dans l'îlet borné par les rues St Philippe, Tonti, Dumaine et Miro, faisant partie du lot No 2 et annexé dans le dit esquisse et en comprenant la partie du fond. Cette portion de terre mesure 15 pieds sur chacune des lignes parallèles aux rues St Philippe et Dumaine et 24 pieds sur chacune des lignes parallèles aux rues Tonti et Miro, le séparant des lots Nos 1 et 2 de la dite esquisse.
2° Une autre portion de terre dans le même îlet faisant partie et formant le fond du lot No 1 de la dite esquisse et mesurant 17 pieds sur chacune des lignes parallèles aux rues Dumaine et St Philippe, et 25 pieds 9 pouces sur chacune des lignes parallèles aux rues Tonti et Miro la séparant des lots Nos 3 et 5 de la dite esquisse.
3° Une autre portion de terre dans le même îlet faisant partie et formant le fond du lot No 5 de la dite esquisse et mesurant 49 pieds 0 pouces sur une ligne parallèle à la rue Tonti, de la environ 22 pieds 10 pouces sur une ligne dans la direction de la rue Miro et parallèle à la rue Dumaine, de là 25 pieds 3 pouces 1 ligne sur une ligne oblique dans la direction de la rue St Philippe de là 14 pieds 1 pouce 2 lignes sur une ligne parallèle à la rue St Philippe se dirigeant vers la rue Tonti de là 25 pieds 9 pouces sur une ligne parallèle à la rue Tonti et le séparant de la portion du lot No 4 ci dessus décrit.
Les améliorations consistent en un cottage en bois à un étage avec trois chambres, cuisine, hangar, charrette, écurie, lieux d'aisance, citerne etc. et désigné par le No municipal 276 rue St Philippe.
5° Un terrain, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans le 2me district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Rocheblave et Dorgenois, désigné par la lettre "B" d'après une esquisse annexée à l'acte d'achat du dit feu Charles Stiegler, mesurant, en mesure anglaise, 29 pieds 9 pouces et 7 lignes de face à la rue Ste-Anne, la même largeur dans le fond sur 102 pieds 2 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne qui le divise du lot "A", et 102 pieds 1 pouce et 6 lignes sur l'autre ligne de côté et faisant partie des lots Nos 130 et 131 de l'îlet No 7 sur un plan dressé par C. A. De Armas, le 17 avril 1852, et déposé au bureau de Joseph Cuvellier, notaire.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois à un étage avec attic, ayant environ huit chambres, magasin, pour provisions, lieux d'aisance, office, cuisine, 3 citernes, etc., et connue par la No municipal 503 rue Ste Anne.
6° Un terrain dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Prieur et Johnson, désigné comme lot No 10, d'après un plan tiré par J. St Julia, le 7 juin 1873 et déposé au bureau de Theo. Buisson, notaire. Le dit lot mesure en mesure américaine 33 pieds 2 pouces de face à la rue Prieur sur 148 pieds 10 pouces de profondeur et 3 pieds 11 1/2 pouces de largeur dans le fond avec améliorations.
Les améliorations comprennent une double corps de logis en bois, toit en ardoises, ayant 8 chambres, cuisine, hangar pour laver au fond, entrée de côté et cour pavée, citerne, lieux d'aisance, etc., et connue par les Nos 145 et 145 1/2 rue Prieur.
7° Un terrain dans le 2me district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Prieur et Johnson, désigné par le No 11, d'après un plan ci dessus mentionné et mesurant, en mesure américaine, 33 pieds 7 lignes de face à la rue Prieur sur 146 pieds 10 pouces de profondeur et 33 pieds 5 pouces et 3 1/2 lignes de large au fond avec les améliorations qui s'y trouvent.
Les améliorations comprennent les résidences doubles en bois à un étage avec toit en ardoises ayant 4 chambres, cuisine, hangar pour laver, lieux d'aisance, citernes de chaque côté avec entrée de côté et cour pavée et connue par les Nos. 147 et 147 1/2 rue Prieur.
8° Un autre lot de terre dans le 2me district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, Prieur et Johnson, désigné par le No 12 du plan ci-dessus, et mesurant, au pied américain 33 pieds 2 pouces de face à la rue Prieur, sur 146 pieds 10 pouces de profondeur, et 32 pieds 11 pouces 1/2 ligne de profondeur dans le fond, avec les améliorations qui s'y trouvent. Les trois lots ci-dessus, Nos 10, 11 et 12, ont été achetés par le défunt de P. Coussirat par acte passé le 11 octobre 1884 devant J. R. Légier, notaire.
Les améliorations consistent en un joli édifice à double corps de logis, à un étage, avec toit en ardoises, la maison a 4 chambres dans chaque corps de logis, avec cuisines, lieux d'aisance, citerne, hangar à bois, cour pavée, entrée sur le côté, etc.; elle est désignée par les numéros municipaux 149 et 149 1/2 rue Prieur.
9° Un terrain dans le Troisième District de cette ville et les améliorations situé dans l'îlet borné par les rues Bourgogne, Kerlerec, St-Antoine et Remparts mesurant 31 pieds 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Bourgogne et 51 pieds 1 pouce et 7 lignes de large au fond et 127 pieds 10 pouces et 5 lignes de profondeur sur le côté le plus rapproché de la rue Kerlerec et 129 pieds 10 pouces et 5 lignes sur l'autre ligne de côté d'après un plan dressé par E. Pilié, daté le 5 mars 1885 et annexé à un acte d'achat du dit feu Charles Stiegler et les améliorations qui s'y trouvent.
Les améliorations comprennent un joli cottage double en bois à un étage avec attic et toit en ardoises, retiré de la rue, de grands salons, 6 autres chambres, 4 cabinets, hangar pour le bois et chambre pour les provisions, lieux d'aisance, citernes, cour pavée, etc., connu par les numéros municipaux 345 et 345 1/2 rue Bourgogne.
10° Un lot ou portion de terre dans le 3me district de cette ville, avec les améliorations qui s'y trouvent, dans l'îlet No 501, borné par la rue Columbus, l'Avenue St-Bernard, les rues Laharpe, Villeré et Marais, d'après une esquisse faite par J. A. D'Hémécourt, sous-voyer, le 19 février 1868, et annexé à l'inventaire de la succession de feu S. Maspé, rue Aris par A. K. Bienvenu, ex-notaire, le 29 mai 1878 ; le dit lot ou portion de terre est désigné par les lettres A et C sur la dite esquisse et mesure, en mesure américaine, 19 pieds 4 pouces et 4 lignes de face à la rue Columbus sur 142 pieds 2 pouces et 1 ligne plus ou moins de profondeur sur le côté vers la rue Marais, 86 pieds 2 pouces de profondeur plus ou moins sur la ligne du côté vers la rue Villeré ; la dite ligne se fermant de façon qu'à cette profondeur le dit lot n'a que 3 pieds 8 pouces de large ; le dit lot ouvre sur une ligne courant vers la rue Villeré, mesurant 51 pieds 9 pouces sur une ligne courant vers l'avenue St-Bernard, mesurant 55 pieds et 1 pouce, ensuite sur une ligne courant vers la rue Marais, mesurant 22 pieds 2 pouces plus ou moins ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent.
Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage, 3 chambres, cabinet, hangar pour le bois, lieux d'aisance, citerne en brique entrée de côté pavée, &c., connu sous le No. municipal, 73 rue Columbus.
11° Cinq lots de terre avec les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, désignés par les lettres A B C D et E, sur un plan dressé par A. de Armas, député-voyer (dont copie jointe à l'acte d'achat dudit feu Charles Stiegler), en date du 17 janvier 1882, dans l'îlet borné par les rues Peters (autrefois Levée), Espagne, Mandeville et Decatur (autrefois Victory), et mesurant comme suit :
1° Le lot A mesure 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Peters, sur une profondeur et face sur la rue Mandeville de 80 pieds 1 pouce 4 lignes, et 80 pieds 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot B, avec l'usage d'une allée en commun et faisant face à la rue Mandeville, mesurant 3 pieds 10 pouces 4 lignes.
Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages occupé comme résidence et bar-room, une cuisine en briques à deux étages, lieux d'aisance, deux citernes, etc., et désigné par le No 80 rue Peters.
2° Le lot B mesure 19 pieds 2 pouces 1 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 80 pieds 7 pouces sur la ligne latérale qui le sépare du lot A, et 80 pieds 3 pouces de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot C, avec l'usage de l'allée ci dessus mentionnée.
Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages, solidement construit, une cuisine en briques à deux étages, lieux d'aisance en briques, citerne, etc., et désigné par le No 81 rue Peters.
3° Le lot C mesure 19 pieds 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 80 pieds 3 lignes sur la ligne qui le sépare du lot B, et 79 pieds 11 pouces 7 lignes sur la ligne qui le sépare du lot D, avec l'usage de l'allée ci dessus.
Les améliorations consistent en un magasin en briques à trois étages occupé comme pension ou maison à loger (boarding or lodging house,) une cuisine à deux étages, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 82 rue Peters.
4° Le lot D mesure 19 pieds de face à la rue Peters sur 79 pieds 11 pouces 7 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot C et 79 pieds 11 pouces 4 lignes de profondeur sur la ligne qui le sépare du lot E, avec l'usage de l'allée ci-dessus.
Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages, avec dépendances, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 83 rue Peters.
5° Le lot E mesure 19 pieds 4 pouces 4 lignes de face à la rue Peters sur une profondeur de 79 pieds 11 pouces 4 lignes sur la ligne qui le sépare du lot D, et 79 pieds 11 pouces 1 ligne sur l'autre ligne latérale, avec l'usage de l'allée ci-dessus.
Ces 5 lots de terre ci dessus décrits ont été acquis par le défunt de la succession de J. B. C. Cadot, par acte passé devant O. Villeré notaire, le 22 mars 1882.
Les améliorations comprennent un magasin en briques à trois étages occupé comme magasin de "dry goods" et articles de variétés, aussi comme résidence, avec cuisine, lieux d'aisance, citerne, etc., et désigné par le No 84 rue Peters.
12° Un terrain dans le Troisième District dans l'îlet borné par les rues Dauphine, Washington, Bourgogne et Lafayette faisant partie du lot désigné comme lot No 1 sur un plan dressé par C. A. De Armas voyer, daté le 11 mai 1859 et déposé comme plan No 308 au bureau de T. Guyol, notaire le dit lot forme le coin des rues Dauphine et Poste ou Washington et mesure 29 pieds 3 pouces 5 lignes de face à la rue Dauphine sur 118 pieds de profondeur et face à la rue Washington mesure américaine comprenant actuellement la portion de terre formant le coin des rues Dauphine et Washington avec la résidence en bois à deux étages qui s'y trouve.
2° La portion de fond du dit lot No 1 avec le cottage en bois à un étage qui s'y trouve, mesurant 33 pieds 3 lignes de face à la rue Washington sur 29 pieds 3 pouces 5 lignes entre lignes parallèles, le dit lot de terre a été acquis par le décédé de Mme F. Stewart d'après un acte par devant J. R. Légier, notaire date le 17 septembre 1881.
Les améliorations comprennent une jolie et confortable résidence à deux étages avec attic, en haut et en bas, corridor, salons doubles, environ 7 autres chambres, cabinets, hangars pour le bois et laver, cours carrelées, lieux d'aisance, citerne, etc et connue par le No municipal 551 rue Dauphine.
Les améliorations sur le lot du fond, ou portion du lot 1, comprennent un cottage à un étage recouvert en ardoises, 3 jolies chambres, lieux d'aisance, citerne, cour pavée, entrée sur le côté et actuellement occupé par un club, et connu par le No 49 rue Washington.
Toutes les descriptions des dites propriétés ci dessus mentionnées sont plus amplement décrites en se référant aux plans et esquisses dressés par Arthur de Armas, sous voyer, et déposé au bureau de John R. Légier, notaire public, 58 rue Royale.
Conditions—La propriété mobilière composée d'actions et de stocks, comptant au meilleur et plus fort enchérisseur, et les immeubles ou propriétés foncières au plus fort enchérisseur, une moitié ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un crédit de un an en billets garantis par hypothèque, avec lien de vendeur, portant huit pour cent d'intérêt par an de la date de la vente jusqu'à paiement. Les bâtisses devront être assurées jusqu'à paiement final des billets et la police ou les polices d'assurance transférées à la dite succession ou tout autre ou tous autres détenteurs des dits billets. L'acquéreur paiera cinq pour cent frais d'avocat sur le montant de procédures.
L'acte de vente devra être passé pardevant John R. Légier, notaire, 58 rue Royale, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de dix pour cent sera requis de l'acquéreur au moment de l'adjudication.
1er oct—1 8 15 22 29—nov 5

ASSURANCES.

COMPAGNIE D'ASSURANCES

FACTORS' AND TRADERS'.

NOUVELLE-ORLÉANS, 14 janvier 1887.
Les Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publient l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 31 décembre 1886 :

PRIMES

Sur risques d'incendie	$375,475 85	
Sur risques de rivières	27,927 25	
Sur risques de mer	4,855 54	
		$408 2[illegible]8 64
A ajouter primes non terminées de 1885		$120,704 00
		$528,952 64
A déduire—Primes non terminées de 1886	$125 511 00	
Cancelations	49,320 46	
Réassurances	20,841 87	
Commissions et réductions	58,709 81	
		$254,383 14
		$274,579 50
A ajouter: Intérêt et escompte	$42,472 96	
Reçu pour sauvetage	4,171 71	
Gain dans les valeurs du marché actif	7,023 00	
Intérêt reçu et sauvetage dû	4,415 46	
		58,083 13
Revenu net		$332,662 63
A déduire, pertes payées—Incendie $188 250 01		
Rivières 12 [illegible]34 86		
Mer 691 90		
Total		$204,476 77
Dépenses générales et dépenses du Board of Underwriters, salaires, impressions fournitures de bureau et annonces	63,220 81	
Taxes d'Etat et de ville	11 069 90	
		$278,766 78
		$53,895 85
Intérêt dividende de quatre pour cent en juillet 1886		28,000 00
Balance		$25,895 85
Montant dû, pertes non réglées et non payées		28,687 71

La compagnie possède l'actif suivant :

ACTIF.

Argent comptant	$22,[illegible] 1[illegible]
Argent déposé au Trésor de l'Etat du Mississipi	25,000 00
Billets à ordre, billets avec garantie collatérales, valant	152,[illegible]96 00
Billets à ordre, billets hypothécaires, valant	50,731 05
Billets à ordre, billets à primes, valant	14,841 45
Bons des Etats-Unis valeur du marché	32,000 00
Actions de la Compagnie du [illegible] et autres actions, valeur du marché	45,150 00
Bons de la ville de la Nlle-Orléans et du Cotton Exchange, valeur du marché	387,012 00
Propriétés foncières, évaluées à	[illegible] 0
Comptes en cours de collection et et balance dus par agents	68,995 62
Intérêts accrus sur actions et prêts	[illegible],415 46
Sauvetage dû, évalué à	1,000 00
Meubles de bureau	3,000 00
	$894,215 76

PASSIF.

Fonds Capital	$700,000 00
Primes non acquises	125,511 22
Dividende non payés	[illegible],132 00
Pertes non payées	28,687 71
Profits et pertes	36,884 83
	$894,215 76

Ce qui précède est un état exact et correct copié des livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président
THOS. F. WALKER, Secrétaire.
Fait sous serment pardevant moi, ce 14 janvier 1887.
(Signé) GEO. C. PREOT, Notaire.

TRUSTEES.

John I. Noble,	John I. Adams,
John Chaffe,	Chas. E. Black,
Thomas Fay,	R. M. Walmsley,
Sam'l Delgado,	A. B. May,
Jas. T. Rodd,	Samuel H. Boyd,
Wm. J. Behan,	Jules A. Blanc,
B. F. Eshleman,	W. B. Reinger,
C. J. Leeds,	Jas. McConnell,
A. T. Janin,	James Buckley,
Louis Rush,	L. C. Fallon,
Bristin.	Rich'd Milliken.

LEON QUEYROUZE

"GROCER" EN GROS,

—Importateur de—

VINS ET LIQUEURS

—Et marchand de—

Produits des Campagnes et de l'Ouest.

97 RUE DECATUR.

VENTES A L'ENCAN.

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Magasin et Maisons de Résidence de valeur

—DANS LES—

Deuxième et Quatrième Districts.

Coin des rues Baronne et Félicité.

No 221 rue Tremé, entre Ursulines et St-Philippe—Jolie maison de résidence à deux étages, avec mansarde.

No 223 rue Tremé, entre Ursulines et St-Philippe—Une maison à un étage.

30 actions du fonds capital du Importers Bonded Warehouse Company.

Succession de Mme Vve Victor Cherbonnier, née Marie Thérèse Conand.

Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—No 19,735.

Ernest F. Cherbonnier et al.

—VS—

Camille B. Cherbonnier et al.

No 19,735—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, encanteur, Bureau No. 46 rue Royale—SAMEDI 12 novembre 1887, à midi il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place**, en vertu d'un jugement rendu et signé le 21 mars 1887, et en vertu de deux ordres signés le 20 avril 1887, par l'Hon F. A. Monroe juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, la propriété ci après décrite, à savoir—
1° Un terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Quatrième District de cette ville carré d'îlet borné par les rues Baronne, Félicité, Carondelet et St-Andre, et formant l'angle des rues Félicité et Baronne. Il mesure 28 pieds 3 pouces et 0 lignes de façade rue Baronne, 31 pieds 9 pouces de largeur à l'arrière sur 120 pieds 4 pouces de profondeur et de face sur la rue Baronne et 120 pieds 4 pouces du côté opposé.
Les améliorations comprennent une bâtisse en bois au coin des rues Baronne et Félicité convenable pour magasin, une autre bâtisse adjacente avec 3 chambres; enfin une troisième bâtisse adjacente avant 8 chambres, citernes, lieux d'aisance etc à chaque propriété. La susdite propriété est vendue sujette à un bail à [illegible] M. Mahon à raison de $20 par mois expirant le 30 septembre 1887.
2° Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Tremé, Ursulines, St-Philippe et Marais mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Tremé, 25 pieds 3 pouces 6 lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une belle résidence en bois à deux étages avec mansarde couverte en ardoises, désignée par le No municipal 221 rue Tremé, ayant au rez de chaussée corridor, deux salons, salle à manger et cabinet, au 1er étage 4 chambres, un cabinet, salle de bain, en la mansarde 2 chambres et un grand grenier, galerie devant à chaque étage, cuisine en briques à deux étages, ayant dépendances attenant au corps de logis principal avec 4 chambres, cave, waterworks, lieux d'aisance, cour en briques, etc.
3° Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Tremé, St-Philippe, Ursulines et Marais, mesurant 26 pieds 2 pouces de face à la rue Tremé, 26 pieds 6 pouces 6 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur de 120 pieds.
Les améliorations comprennent une maison couverte en ardoises avec quatre chambres galerie et cabinet dans le corps principal, une cuisine à deux étages avec quatre chambres, waterworks, lieux d'aisance, etc., connu par le numéro municipal 223 rue Tremé.
Conditions—Une moitié ou plus comptant au gré des acquéreurs le reste à un et un en crédit de un an et deux ans, et avec hypothèque et privilège et lien de vendeur sur la propriété vendue, les dits billets portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final avec les clauses ordinaires d'usage pour frais de saisie et honoraires d'avocat; l'acte à raison de 10 pour cent sur le montant saisi et les bâtisses seront assurées en sus du prix d'adjudication, toutes les taxes dues et exigibles en 1887.
Acte de vente pardevant P. A. Conand, notaire, aux frais des acquéreurs.

AUSSI,

A la même heure et au même endroit et dessus désigné en vertu et conformément au même jugement et deux autres ordres décrits et rendu pour le compte de la même affaire il sera vendu 30 actions du fonds capital du Importers Bonded Warehouse Company.
Conditions—Comptant avant transfert.
8oct—8 15, 22, 29—nov 5, 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Trois jolis cottages

faisant face aux rues Esplanade et Floride, vis-à-vis le champ de course du Nouveau Jockey Club.

Succession de Joseph Klar.

No 21,908 — Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PLACIDE J. SPEAR, Encanteur—Bureaux 46 rue Royale—SAMEDI, 15 octobre 1887, il sera vendu à l'encan, à la **Bourse des Encanteurs, Nos. 72 et 74 rue St Charles** entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale en vertu d'un ordre de l'Hon F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. Albert Voorhies juge de la dite cour, Division E, actuellement absent, en date du 8 septembre 1887, pour le compte de la susdite succession, la propriété ci-après décrite:
1° Un terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par la lettre "A" dans le carré d'îlet borné par les rues Esplanade et Floride et la propriété Blanc, sur un plan et un certificat de voyer de A. de Armas, sous voyer de la ville, daté du 29 août 1887, annexé à l'inventaire de la succession de Félix J. Dreyfous, notaire, le 1er septembre 1887, enregistré en son bureau, lequel terrain mesure 31 pieds de façade rue Esplanade, par une première profondeur de 106 pieds 9 pouces et 1 ligne sur la ligne de division de la propriété Blanc et une seconde profondeur sur une ligne de division, perpendiculaire à la rue Floride de 76 pieds 7 pouces et 7 lignes; et une première profondeur sur la limite du côté de la rue Mystère de 100 pieds ainsi qu'une seconde profondeur perpendiculaire à la rue Floride de 62 pieds 6 pouces, et 31 pieds 4 pouces de largeur à l'arrière.
Les améliorations comprennent un élégant cottage en bois à un étage construit à distance de la rue et ayant une galerie de façade, 3 chambres, cuisine, citerne, lieux d'aisance, etc., et un petit jardin d'ornement devant la bâtisse.
2° Un autre lot de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations, situé en arrière du lot décrit ci-dessus, désigné par la lettre "C," sur un plan mentionné ci-dessus, dressé par Arthur De Armas, et mesurant 68 pieds de face à la rue Floride, sur une profondeur de 83 pieds 2 pouces 4 lignes sur la ligne de division de la propriété Blanc, et de 75 pieds 6 pouces sur la ligne de côté vers la rue Mystère et 72 pieds 9 pouces 5 lignes sur une ligne brisée, en largeur dans le fond.
Les améliorations comprennent un cottage en bois, à un étage et attic, retiré de la rue et ayant galerie devant et derrière, 2 grandes chambres, 4 cabinets, cuisine, citernes, lieux d'aisance, poulailler, lavoir, etc., un très joli jardin avec de très belles fleurs sur le devant de la propriété, ayant plusieurs orangers et autres arbres fruitiers.
3° Et un terrain, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, adjacent au lot "B" et l'allée figurant sur le plan ci dessus mentionné, désigné par la lettre "D" sur le dit plan, et mesurant 34 pieds 5 pouces et 1 ligne de face à la rue Esplanade, sur une première profondeur sur la ligne du lot "B" de 133 pieds 4 pouces et une seconde profondeur sur la ligne de l'allée, de 74 pieds sur la rue Floride, sur laquelle rue le dit-lot mesure 14 pieds, deux pouces, et le dit lot a une profondeur sur la ligne de côté touchant à la rue Mystère, allant de la rue Esplanade à la rue Floride de 189 pieds 2 pouces et 4 lignes.
Les améliorations comprennent un cottage en bois à un étage très élégant, recouvert en ardoises, retiré de la rue, avec une jolie galerie devant et ayant 5 chambres en tout, cuisine, hangar, citerne, lieux d'aisance, grande cour, jardin devant, etc.
Les susdits fondeurs mentionnées ci dessus des lots A. et D. incluent un morceau de terre de 49 pieds et 2 lignes de largeur ainsi qu'il est démontré sur les plans exposés à la Bourse d'Encan, lequel morceau a été acquis par le décédé par possession et pour cette raison le titre au dit morceau de terre ne sera pas garanti, mais sera aux risques des acquéreurs.
Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option de l'acquéreur et la balance à un crédit de un et deux ans en billets de l'acquéreur garantis par hypothèque sur la propriété vendue, portant 8 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'à paiement.
Les actes de vente devront être passés pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais des acquéreurs, et renfermeront les clauses de garanties usuelles, de 5 pour cent, frais d'avocat en cas de procédures et le transfert de la police d'assurance, etc. Les taxes de 1887 seront assumées par les acquéreurs au-dessus du prix d'adjudication.
10 sept—10, 17, 24—oct 1, 8, 15.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 21,001.—Division C—Interdiction de Mlle Annette Mourer.—Cette affaire a été appelée aujourd'hui pour être jugée sur la pétition de Madeleine Mourer pour l'interdiction de Mlle Annette Mourer. Présent, A. J. Villeré pour la demanderesse. Frank D. Ding, avocat, pour Mlle Annette Mourer.
Après avoir entendu les témoignages et les avocats, la cour convaincue d'après les témoignages produits que la défenderesse Annette Mourer est atteinte d'aliénation et incapable de s'occuper de sa personne et de ses biens.
Ordonne que la dite demoiselle Annette M[illegible] soit interdite.
Jugement rendu, le 27 juin 1887.
Jugement signé, le 1er juillet 1887.
(Signé) F. A. MONROE, Juge.
17 sept—24 oct 1[illegible]

VENTES A L'ENCAN.

PAR MATHER & HOMES.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété à McDonoghville, 5me district de cette vill.

Succession de Geo. O. Beares.

Cour Civile de District, paroisse d'Orléans—Dossier No. 21,862.

PAR MATHER ET HOMES — WARREN HOMES, encanteur—bureau, No 9 rue Carondelet—SAMEDI, 5 novembre 1887, à midi à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Cour Civile de District en congé, ordre daté du 21 septembre 1887, dossier No 21,862, pour le compte de la susdite succession, à l'encan, il sera vendu :
Un quart indivis de l'intérêt dans un carré d'îlet situé dans McDonoghville, cinquième district de cette ville désigné par le No 11 et borné par les rues Jackson, Jefferson Homer et Adams, le dit carré d'îlet a été en partie mangé par le fleuve Mississipi du côté de la rue Adams.
Conditions—Comptant, 20 0/0 déposé pour assurer la vente.
L'acte de vente pardevant Geo C. Préot, notaire, aux frais de l'acquéreur y compris les taxes dues et exigibles en 1887.
4 oct—4 11 18 25—nov 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

PAR MATHER & HOMES—WARREN HOMES, encanteur—VENDREDI, 14 octobre 1887, à 2 heures P. M. à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, en vertu d'un ordre de la Cour Civile de District, dans l'affaire de la succession d'Adolphe Eimer Bader, No 21,827 du dossier de ladite Cour, il sera vendu à l'encan pour du comptant, la propriété ci-après décrite, savoir :
1° Seize lots de terre, situés dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St-Louis, Dorgenois, Conti et Rocheblave, numérotés de un à seize inclusivement. Les lots 1, 2, 3, 4, et 5 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue St Louis sur une profondeur de 102 pieds entre lignes parallèles. Les lots 6 et 7 mesurent chacun 30 pieds 6 pouces sur la rue Dorgenois sur une profondeur de 156 pieds entre lignes parallèles. Les lots 8, 9, 10, 11, et 12 mesurent chacun 30 pieds de face à la rue Conti sur une profondeur de 102 pieds entre lignes parallèles. Le lot No 13 mesure 12 pieds 2 pouces et 7 lignes de face à la rue Conti et 132 pieds 6 pouces sur le côté qui touche au lot No 12 et 140 pieds 7 pouces 1 ligne sur l'autre côté, 61 pieds et 5 lignes sur la ligne du fond. Les lots 14 et 15 mesurent 80 pieds sur la rue St Louis et 132 pieds et 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Le lot No 16 mesure 40 pieds 10 pouces et 4 lignes de face à la rue St Louis 132 pieds 6 pouces sur le côté du lot 15 et 140 pieds 7 pouces et 1 ligne sur l'autre côte et 1 pied et 5 lignes dans le fond. Le dit lot a une forme irrégulière, et les dits lots sont dans l'îlet No 50.
2° De [illegible] terrains situés dans le deuxième district de [illegible] ville, carré d'îlet borné par la Promenade Carondelet et les rues Dorgenois, St. Louis et Rocheblave, désignés comme les terrains 1 et 2. Le terrain 1 mesure 12 pieds 11 pouces et 6 lignes rue Dorgenois, 150 pieds 5 pouces et 3 lignes Promenade Carondelet, 150 pieds rue St Louis et 25 pieds, 5 pouces 6 lignes sur l'autre ligne. Le terrain 2 mesure 120 pieds 3 pouces et 3 lignes rue St Louis, 145 pieds 4 pouces 5 lignes de façade Promenade Carondelet; 23 pieds 5 pouces et 6 lignes sur la limite du côté du terrain No 4, et 37 pieds 6 pouces et 0 lignes sur la ligne de l'autre côté.
Le tout selon un plan de L. Sergi, voyer, daté du 31 décembre 1849 et déposé au bureau de O. B. Pert, notaire.
Conditions—Comptant. L'acte de vente pardevant [illegible] notaire, aux frais de l'acquéreur, y compris les taxes dues en 1887.
11 oct—3 19 26—oct 3 10.

PAR W. I. HODGSON.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Le cottage en bois recouvert en ardoises, No 120 rue Port.

Le magasin et la résidence double, coin des rues Remparts et Port.

Succession de Francis Mahony, décédé.

A un long crédit. A l'encan.

PAR W. I. HODGSON, encanteur—Bureau No 15 rue Carondelet—SAMEDI 22 octobre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, daté du 20 septembre 1887, Dossier No 21,901, pour le compte de la succession de Francis Mahony, décédé, il sera vendu à l'encan:

TROISIEME DISTRICT.

1. Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 12 borné par les rues Port, Remparts, St Claude et Lafayette, désigné par le No 11 et mesurant 28 pieds de face à la rue Port sur une profondeur de 150 pieds 3 pouces et 6 lignes.
Les améliorations consistent en un cottage en bois recouvert en ardoises, désigné par le numéro municipal No 120 rue Port et ayant 4 chambres, cuisine, lieux d'aisance, etc.
2. Un terrain, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet No 11 borné par les rues Port, Remparts, St Claude et Lafayette, désigné par le No 1 et mesurant 29 pieds de face à la rue Port et à l'angle de la rue des Remparts sur une profondeur de 150 pieds, entre lignes parallèles, mesure américaine, plus ou moins, d'après le plan de la vente.
Les améliorations comprennent un magasin et résidence à double corps de logis recouverts en ardoises avec environ 6 chambres, citerne, hangar, etc.
Conditions—Un tiers ou plus comptant à l'option des acquéreurs et la balance à un crédit de 1 et 2 ans avec billets portant intérêt à 8 0/0 et toutes les clauses de garanties usuelles de frais d'avocat, et les clauses usuelles pour le non paiement, la vente. Les acquéreurs paieront en sus du prix d'adjudication les taxes de 1887. [illegible] dépôt de 10 pour cent sur les lieux.
Actes de vente pardevant Fred Zengel, Esq., notaire aux frais des acquéreurs.
3 sept—3 25—oct 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Magasin et Résidence en briques à deux étages,

RECOUVERT EN ARDOISES,

No. 156 rue North Basin.

Succession de Frank Lacammera, décédé.

A l'Encan—Pour du Comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 15 rue Carondelet—SAMEDI, 22 octobre 1887, à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre Gravier et le Commercial Place, Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Division A, même Cour, actuellement en congé, daté le 10 septembre 1887, dossier No [illegible], pour le compte de la succession de Frank Lacammera, décédé, il sera vendu à l'encan :

DEUXIEME DISTRICT.

Une portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Bassin, Remparts, Toulouse et St Pierre, laquelle portion de terre est composée de tout le lot No 21 et une portion du lot No 12 adjacents au fond, lequel lot No 21 mesure 20 pieds de face sur la rue North Basin, sur une profondeur de 60 pieds et la portion du lot No 12 est en arrière du lot No 21 et mesure 20 pieds de large sur l'arrière du lot No 21 sur une profondeur de 12 pieds 3 pouces, toutes mesure française et entre lignes parallèles, faisant un total comme mesure de 20 pieds de face sur une profondeur de 72 pieds, 3 pouces mesure française, d'après un plan à l'endroit de la vente.
Des améliorations comprennent un magasin et une résidence en briques à deux étages recouverts en ardoises, ayant un magasin et une cuisine en bas et 3 chambres au dessus, citerne, hydrant, etc., et valant $10 ou $15 par mois.
Conditions—Comptant en passant le titre 20 pour cent payable comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Geo. C. Préot Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
2 sept—22 25—oct 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété rue Dumaine entre Remparts et St Claude.

Successions d'Auguste François Claire Paul, sa femme.

A l'encan. Pour du comptant.

PAR W. I. HODGSON, Encanteur—Bureau No 15 rue Carondelet.—SAMEDI, 22 octobre 1887 à midi, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St Charles, entre la rue Gravier et le Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, en vertu de, et conformément à un ordre de l'Hon. F. A. Monroe, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division "C," siégeant à la place de l'Hon. A. L. Tissot, juge de la Division A, même Cour, actuellement absent avec un congé, daté le 20 septembre, 1887, dossier No 21,885, pour compte des successions de Auguste François et Claire Paul, sa femme, tous deux décédés, il sera vendu à l'encan :

DEUXIEME DISTRICT.

Un lot ou portion de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Dumaine, Ste Anne, St-Claude et Remparts, mesurant 40 pieds de face à la rue Dumaine sur une profondeur de 122 pieds 2 pouces, entre lignes parallèles, mesure américaine.
Les améliorations comprennent quelques hangars en bois, barrières, etc.
Conditions—Comptant en passant le titre, 20 pour cent payable comptant sur les lieux.
Acte de vente pardevant Jas. D. Taylor, Esq., notaire, aux frais de l'acquéreur.
22sept—22 25 oct 2 9 16 22

ETAT DE SITUATION SEMI-ANNUEL

—DE LA—

Banque Mutuelle Nationale,

A la clôture des affaires le 31 décembre 1886.

ACTIF.

Prêts et escomptes	$714,855 61
Bons des Etats Unis et autres valeurs	352,105 00
Change du pays, banques et banquiers	125,361 02
Effets immobiliers, meubles, installations	22,600 20
Comptant, y compris les chèques pour le Comptoir d'Echange	216,353 74
Fonds de rachat entre les mains du Trésorier des Etats-Unis	2,250 00
Total	$1,433,526 28

PASSIF.

Capital payé		$300,000 00
Fonds de surplus		80,000 00
Circulation		45,000 00
Profits individuels		18,555 00
Dividendes non payés		224 00
Dividendes déclarés maintenant		12,000 00
Dépôts individuels	$741,878 61	
Dû par des banques et banquiers	236,068 64	977,947 25
		$1,433,526 28

J. T. HARDIE, Président.
LLOYD R. COLEMAN, Vice-Président.
JOSEPH MITCHEL, Caissier.

Les [illegible]